

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008)

Heft: 1801

Artikel: Plan de relance de l'économie : un exercice plein 'embûches :
conserver le sens critique ne doit pas décourager d'agir mais favoriser
l'efficacité en évitant la dispersion

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

banques prétend s'en préoccuper en exigeant des deux banques pour leurs activités de banque d'affaires et d'investissement des réserves particulièrement élevées. Cette mesure n'est qu'une réponse partielle. D'une part elle essouffle la banque qui doit reconstituer son potentiel et par ailleurs accumuler des réserves supplémentaires; d'autre part elle ne tranche pas la question du rapport entre les affaires internationales et l'économie nationale.

Responsabilité politique

La restructuration des deux grandes banques doit en conséquence être discutée. Là est le vrai débat politique. Là le Parlement retrouve sa compétence naturelle. On objectera qu'il est d'abord de la compétence des actionnaires de décider quelle organisation ils veulent donner à leur banque – générale et centralisée, ou structurée par activités spécialisées et financièrement indépendantes. Mais il est aussi de la compétence de l'Etat de poser

par la loi sur les banques ses exigences propres. Et la première de ces exigences serait qu'une banque, qui détient par ses activités de crédits plus d'une part déterminée du volume national, doit les organiser de telle manière qu'elles ne puissent dépendre d'autres types d'activités bancaires internationales.

Que les parlementaires tenus à distance dans le sauvetage d'UBS retrouvent leur responsabilité politique en posant cette question de fond.

Plan de relance de l'économie: un exercice plein d'embûches

Conserver le sens critique ne doit pas décourager d'agir mais favoriser l'efficacité en évitant la dispersion

Jean-Daniel Delley (7 novembre 2008)

Comme on pouvait s'y attendre, la crise bancaire ne reste pas sans effet sur la conjoncture économique. Les établissements financiers rechignent à accorder des prêts aux entreprises et aux particuliers. Et les investisseurs, flairant la récession, restent en position d'attente.

Dans ces conditions, faut-il que les pouvoirs publics prennent des mesures pour stimuler la conjoncture? A gauche on répond sans hésiter par l'affirmative, alors que la droite et le Conseil fédéral se montrent très sceptiques. Les socialistes proposent un programme d'assainissement énergétique des bâtiments, la réalisation accélérée de projets de transports publics et d'infrastructures contre les

avalanches et les inondations, ainsi que, pour relancer la consommation, une baisse des taux hypothécaires et l'autorisation des importations parallèles. A droite, on préfère une baisse de la fiscalité, l'UDC envisageant même de distribuer aux contribuables l'excédent des comptes 2008 de la Confédération.

La Suisse est un petit pays qui vit de l'exportation. Il est donc économiquement très dépendant de la conjoncture internationale sur laquelle il n'a pas d'impact. Par ailleurs l'Etat central ne gère qu'un tiers de la dépense publique. Un programme efficace de soutien à l'activité économique exige une coordination des efforts de Berne, des cantons et des communes, un exercice difficile.

On connaît les points faibles des plans de relance. Trop lents à mettre en place, ils produisent leurs effets alors que la faiblesse conjoncturelle est déjà surmontée, contribuant de ce fait à accélérer l'inflation. Par ailleurs ces plans suscitent des effets d'aubaine qui ne contribuent en rien à la relance de l'économie: des projets profitent du soutien financier du plan de relance, alors qu'ils auraient été réalisés de toute manière.

Néanmoins la passivité n'est pas de mise. Des expériences passées, on peut retenir quelques critères pour un choix optimal des mesures de relance. La rapidité d'exécution d'abord. A ce titre, l'augmentation de l'enveloppe financière pour la rétribution à

prix coûtant de l'électricité injectée à partir d'énergies renouvelables paraît prioritaire. En effet, le nombre des demandes dépasse largement l'enveloppe initialement prévue. Un programme d'assainissement énergétique des bâtiments peut

s'avérer payant en termes d'emplois et d'économie d'énergie fossile. La relance de la consommation doit viser d'abord les catégories sociales les moins favorisées. Des allègements fiscaux généralisés amélioreront certes le pouvoir d'achat de ces catégories. Mais

ils stimuleront l'épargne des ménages à revenu élevé, sans effets sur la conjoncture. A éviter donc une politique de l'arrosoir, que par ailleurs la droite est prompte à dénoncer en matière sociale.

Pétrole: vendre et acheter 500 fois la quantité produite

Sur le marché des matières premières, certains instruments financiers ont des répercussions directes sur l'économie réelle

Alain Robert (5 novembre 2008)

Sauvetages bancaires dans la vieille Europe, FMI à la chasse aux milliards des fonds souverains pour venir en aide à l'économie réelle de pays à risque, la Hongrie frisant la faillite alors que l'Islande l'a touchée: des situations qui semblaient totalement irréelles il y a trois mois encore.

Face aux difficultés engendrées par la situation financière internationale elle-même, la gestion d'un problème supplémentaire récurrent – le prix du pétrole et des autres matières premières – reste comme étrangement masqué. On a vu en effet le prix du pétrole redescendre ces derniers jours des 147 US dollars le baril qu'il affichait en juillet 2008 à un prix du marché de l'ordre de 68 US dollars, sans grande réaction des analystes. Prix du marché? De quel marché en vérité?

Sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX), chaque jour, entre 200 et 300 millions de barils de pétrole brut *West Texas Intermediate* (WTI) et jusqu'à 100 millions de barils

par jour d'essence se négocient. Sans aucun échange physique de produits, mais uniquement sur les marchés à terme de «*purs papiers*», et donc très près sinon au cœur de la pure spéculation. La production réelle de brut WTI n'atteint en effet que 400'000 à 500'000 barils par jour, qui suffisent pour satisfaire une demande physique de 400 à 700 fois inférieure aux volumes traités au NYMEX.

Pour rester dans le cas du pétrole brut WTI (les autres matières premières suivent plus ou moins le même sort) et sans même inclure la place de Londres qui constitue elle aussi un marché considérable en volume pour d'autres types de pétrole, on doit constater une déconnection absolue entre marchés à terme et marchés physiques. Or plus le volume de transactions augmente, plus les possibilités de pure spéculation augmentent également. S'agissant des paris sur le cheval X ou sur le candidat Y et ses chances de remporter l'élection Z, on reste dans le domaine des relatives

non-valeurs commerciales ou industrielles. Avec les matières premières, en revanche, il y a un mélange complet entre marché physique et marché non physique qui non seulement explique les variations de cours, du moins en partie, mais exerce une incidence effective et quotidienne sur les économies dites réelles.

L'achat ou la vente à terme ont originellement été conçus pour permettre au consommateur de s'assurer une livraison donnée à un prix prévu pour le moment requis, ou au marchand d'éviter les conséquences d'une baisse des cours sur une future livraison. S'il n'est donc pas réaliste de prôner une interdiction pure et simple des marchés à terme de matières premières, il devient urgent là-aussi d'introduire un système qui permette de limiter l'accès à une spéculation anti-sociale. Celle-ci est pratiquée autant par les pays pétroliers (dans leur quête de maximisation de la rente pétrolière dans la durée) que par les entreprises productrices